

que ce ne sont pas des marchandises d'une sorte qui se fabrique au Canada. Je demanderai au ministre de nous donner tous les renseignements qu'il possède à l'appui de la décision des estimateurs voulant que ces marchandises soient d'une sorte qui se fabrique au Canada et par conséquent assujetties à un droit de dumping et à une surcharge de 5 p. 100.

L'hon. M. MATTHEWS: Je le ferai.

L'hon. M. RALSTON: Le ministre a-t-il devant lui des rapports au sujet de l'usine de Sarnia qui était supposée fabriquer du fer-blanc? Je voudrais savoir le nombre d'employés et la production, disons pour octobre et novembre 1933.

L'hon. M. MATTHEWS: Nous avons reçu des renseignements, mais ils ne sont pas complets.

L'hon. M. RALSTON: Le ministre peut-il me dire sur quoi ses estimateurs se sont basés pour dire que ces marchandises étaient d'une sorte fabriquée au Canada? Je crois comprendre que ces marchandises furent importées en juin.

L'hon. M. MATTHEWS: Je n'avais pas la direction du ministère à cette époque-là.

L'hon. M. RALSTON: Le ministre fait partie de la Chambre depuis assez longtemps pour savoir qu'un ministre ne répond pas personnellement. Je lui demande les renseignements que ses estimateurs possédaient au sujet des opérations des fabriques alors en exploitation au Canada.

L'hon. M. MATTHEWS: Je regrette de ne pas avoir le renseignement.

L'hon. M. RALSTON: Le ministre voudra-t-il le fournir?

L'hon. M. MATTHEWS: Je me procurerai volontiers tous les renseignements possibles pour mon honorable ami.

L'hon. M. RALSTON: Est-ce que le ministre, depuis qu'il occupe son poste, a fait lui-même des recherches quant aux travaux et au rendement de cette usine de Sarnia, qu'on dit fabriquer du fer-blanc?

L'hon. M. MATTHEWS: Cette question est étudiée actuellement.

L'hon. M. RALSTON: Mais je demande si le ministre a des renseignements? On doit importer du fer-blanc?

L'hon. M. MATTHEWS: L'enquête n'est pas terminée.

L'hon. M. RALSTON: En attendant, quelle décision le département a-t-il prise? A-t-il

décidé que ce fer-blanc est d'une catégorie ou sorte fabriquée au Canada?

L'hon. M. MATTHEWS: Je comprends qu'on a décidé que le fer-blanc est d'une catégorie ou sorte fabriquée au Canada.

L'hon. M. RALSTON: Quels renseignements le ministre possède-t-il au sujet de l'usine de Sarnia, le nombre d'employés et le rendement?

L'hon. M. MATTHEWS: Je regrette, mais je n'ai pas ces renseignements.

L'hon. M. RALSTON: Le ministre, par ses fonctionnaires, peut-il nous donner une idée de la quantité de fer-blanc importé, disons de juin à décembre?

L'hon. M. MATTHEWS: Non, je n'ai pas de renseignements.

L'hon. M. RALSTON: Je crois savoir que la quantité est considérable. Je ne parlerai pas de tonnes moi-même. Je prétends très respectueusement et très amicalement que, lorsqu'il s'agit de l'importation d'un produit comme le fer-blanc, qui intéresse autant de fabricants, nous pourrions avoir un peu plus de renseignements qu'il ne nous en a donnés sur les questions que nous lui avons posées, depuis qu'il occupe son poste au sujet de cet article très important. Je crois comprendre qu'un journal a envoyé un reporter à cette usine de Sarnia et que personne ne pouvait y entrer; il y avait des gardes aux portes et personnes ne pouvait aller voir quelle petite quantité on produisait et si l'usine était encore à ses débuts. Le ministre a-t-il vu ce rapport?

L'hon. M. MATTHEWS: Non, je ne l'ai pas vu.

L'hon. M. RALSTON: Et il ne peut nous dire si dix ou cinquante hommes y travaillent?

L'hon. M. MATTHEWS: Nous n'avons pas de renseignements.

L'hon. M. RALSTON: Le ministre voudra-t-il tenter de nous procurer des renseignements, en commençant avec la lettre de la compagnie Ojibway, laissant entendre que les opérations avaient cessé.

L'hon. M. MATTHEWS: L'honorable député peut-il me donner une idée de la date de cette lettre?

L'hon. M. RALSTON: Je crois que cette lettre a été produite à l'enquête de la commission du tarif.

L'hon. M. MATTHEWS: Je la chercherai.